

Dans un contexte général de crise mondiale et à Madagascar d'instabilité politique, nous faisons le bon choix en nous associant pour plus d'équité et d'humanisme. Là où certains persistent dans la croissance et le profit égoïste, nous opposons partage et liens fraternels.

Il semblerait que cet élan de générosité gratuite gagne du terrain et que notre concept rassemble dans la complicité, des personnes de tous horizons.

La petite orchidée fragile croît patiemment et exhale son parfum suave .

C'est bientôt notre première assemblée générale : De l'idée d'une association à sa concrétisation, il nous a fallu près de 2 ans de travail . Depuis quelques mois nous réalisons cette entreprise et tentons d'atteindre nos objectifs : la reconnaissance du savoir-faire des planteurs et l'émergence de projets solidaires.

Alors, après ces débuts encourageants , réjouissons nous et poursuivons l'aventure ensemble.

COMPTE RENDU MORAL

CE QUI A ETE FAIT : RESULTAT

Création 7 juillet 2008 - à ce jour 44 adhérents, une seule réunion du CA.

Sept. :équit'art

oct :finalisation du prospectus N&B

nov :Voyage et sélection des planteurs,

déc. : salon asphodèle, Infos et vente de 2 kgs+artisanat

févr : conférence en partenariat à la médiathèque d'este .

Négociation avec NEF, assurances et FISC.

réalisation des « étiquettes »et document de présentation.

Demande d'emplacement mairie-marché bio

juin : réception des 56Kgs conf.de presse

C.E.hopital, fête des assos, mailing

Juillet : festival emmaus, élaboration des tarifs et CGV

Sept. : inspection du stock,préparation AG

carpet rose : nos bébés vanille s'appellent cerise et Emilie

CE QUI N 'A PAS ETE FAIT , POURQUOI ?

CE QUI RESTE A FAIRE : ORDRE DES PRIORITES

-Article biocontact, nature&progrès,....

- **recettes** **14 NOVEMBRE** **continent Afrique**

-autres salons, autres CE, autres ventes...

-partenariat slow-food, APCE

-Noel :Artisanat, agenda ?...

-Blog ? site ?

-PROJETS : filtres Doultou, Manuel à taper ? photocopieuse,

-collecte livres et lunettes

→déléguer par action **VOTE** du cpte-rendu moral

COMPTE RENDU FINANCIER (arrêté au 2 septembre09)

-ACHAT VANILLE_ 4480€+15,49€=4495,49€

-AUTRES FRAIS :associatif 97,39€ proportionnelle aux ventes 508,67€

Assurance 52 ,79€ réservationAsphodèle 170€ divers 17,70€

TOTAL: 5342,04€



Fête des associations

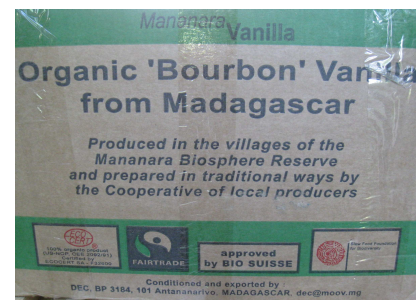


Festival Emmaus



Marché Bedous

-VENTE VANILLE 3463,75€
 (dont asphodèle 650€)
 -ADHESION : 210€
 -DONS : 211,13€
 -ARTISANAT : 199,50€
 -PRESTATION : 200€
 -DIVERS : 7,20€
 TOTAL : 4291,58€ <>DEFICIT : 1050,4€



DETTES/AVANCES EN FOND DE TRESORERIE : 5X750=3750€
 <>SOLDE : 2699,54€

Livré non payé, non encaissé ou non comptabilisé:
 suberbielle 47,47€ + Bellehigue 48,53€ + épice verte 310,17€
 + perez 63,30€ + silvia + garlin 66€ = 535,47€

VOTE

remboursement partiel de l'avance.

*bulletin N°1 : où va l'argent ? . Un tiers de la vente ira donc au remboursement de l'avance au producteurs, un tiers pour les projets et un tiers pour le lancement (communication).
 Dans 2 ans ces ratios devront tendre respectivement vers un tiers, un demi et 17%.

* comment écouler au mieux la production ?

LIVRAISON STOCK VANILLE/56KGS/
 229 bottes (62,5gousses par botte) 14 329 gousses
 > 12000 pertes envisagées

BILAN DES VENTES (arrêté au 2 septembre 09)
 TOTAL 51 bottes vendues soit 22,21% EN 3 MOIS
 au lieu des 20,38% de moyenne et
 des 19% du prévisionnel le plus optimiste.

VENTILATION en euros

-Evènements: Fête des assos 299€ Emmaüs 110,90
 ferme en ville (Perez) 76,80 = **485€ 18,5%**
 -Vente HINGAND marché Bio : **375€ 14%**
 -Vente GORWOOD cote basque: **215€ 8%**
 -Vente DOIREAU Hôpital : **1380€ 52,5%**
 -REVENDEURS : Dubly 59,08 + Restobio 60 + Sylvia 55 = **174€ 6,6%**
 - Magasins **0%**
 TOTAL : **2630 €**



Il apparaît actuellement que les professionnels non adhérents sont plutôt frileux et qu'une personne bien incluses déjà dans un réseau peut motiver l'achat (si elle est elle-même motivée).
 Le conseil d'une caissière a parfois plus d'impact que l'intérêt relatif du gérant. Autres observations ?

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Extrait des statuts (art.10) : Le Conseil d'administration se compose de 3 à 12 membres, élus pour 3 ans par l'Assemblée Générale Ordinaire.
 A la création, les membres fondateurs ont pris les responsabilités de président, secrétaire et trésorier.
 Ils peuvent démissionner ou perdurer dans leur mandat.
 Au conseil d'administration du 12 juin 09 se sont joint Valérie Doireau et Allan Gorwood.
 Ces personnes ou tout autre adhérent peuvent s'ils le souhaitent proposer leurs services comme administrateurs.
 Tout les adhérents actuels, sont à jour de leur cotisation 2009, ne serait il pas plus pragmatique pour l'avenir d'adhérer sur l'année civile ? en commençant les appels à Asphodèle.

Délibération-VOTE